MÉMOIRE

SUR

LE CHATEAU-TROMPETTE,

Lu dans une Aſſemblée d'Intéreſſés de toutes les Claſſes.

Case FRC 5464

Damnoſa quid non imminuit Dies !

Horat. Lib. 3. Ode 6.

NUMÉRO PREMIER.

AU PALAIS ROYAL.

1788.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

Les retardemens que diverſes cir-conſtances ont apportés, juſqu'à pré-ſent, dans l'exécution des vaſtes projets du Château-Trompette, *ont empêché l'Auteur de ce Mémoire de ſonger à le rendre public. Les malheurs ſurvenus à* M. de Montmirail, *le peu de ſuccès de* M. l'Abbé Baudeau *dans ſon premier voyage, l'inquiétude juſtement fondée qui s'eſt répandue parmi les Citoyens, ſur la ſolidité d'une aliénation du Domaine faite ſans les formes de comptabilité preſcrites par les Ordon-nances, & ſans preuve de l'emploi réel*

du produit en d'autres objets ; tous ces obſtacles ſont, dit-on, vaincus, en ce moment, par M. Louis. *Il a quitté le Palais Royal & Paris, pour venir, encore une fois, fonder ſa gloire à Bordeaux : il faut attendre avec patience les nouveaux réglemens dont il annonce être le porteur ; &, comme il ſeroit trop imprudent de critiquer avant de connoître, ce premier Numéro ne peut être regardé que comme le gage d'une Diſcuſſion dont le ſujet eſt intéreſſant.*

MÉMOIRE

SUR

LE CHATEAU-TROMPETTE.

MESSIEURS,

VOus exigez de moi, que je vous développe ma façon de penſer ſur une opération qui changera totalement la face de Bordeaux; ce qui peut s'enviſager ſous divers rapports. Je ſuis vieux, preſque octogénaire : j'aime à parler de mon jeune temps ; & les événemens qui frappèrent mes premiers regards, commencent les ſeules hiſtoires qui m'intéreſſent.

Auſſi laiſſerai-je à nos Savans le fardeau de chercher, dans les Chartres Anglaiſes, l'origine de la Citadelle *Tropeila ;* dans les conquêtes de *Charles VII*, l'hiſtoire de nos nouvelles conſtitutions guerrières ; dans nos vieilles Chroniques, les ſujets pompeux des bas-reliefs que le Maréchal *d'Ornano* fit ſculpter ſur les murs de ce Château, & dont le temps a fait diſparoître juſqu'aux moindres veſtiges ; dans les ouvrages de *Vauban*, la deſcription de l'art que cet habile Ingénieur employa pour conſtruire en ce lieu une Fortereſſe qu'il ne penſoit pas devoir être ſi-tôt abandonnée. C'eſt ainſi, MESSIEURS, que tout change ; & quels ne furent pas nos entretiens, quand nous avons parcouru enſemble *les Antiquités de Vinet*, & le Plan qu'il fit lever de notre Cité ; travail imprimé, aux dépens de la Ville, dans un ſiècle encore peu éclairé, préſenté à *Charles IX*, l'ami des Arts & de Ronſard, lors de ſon paſſage à Bordeaux, en 1565, & qui n'étoit point *un ouvrage de pure imagination*, comme Dom Devienne paroît l'avoir penſé ?

Divers Hiſtoriens nous ont laiſſé des indices ſur l'ancien état des alentours de Bordeaux.

Jodocus Sincerus parle des Champs, des

Ravins & du Mail qui couvroient les terreins où font maintenant *la Place Dauphine, les Allées, le Quartier de la Fondaudege, ceux de Tourny & du Chapeau-Rouge.* Une grande partie appartenoit aux Dominicains; & le côté du Château fur lequel leur Couvent étoit fitué, dépendoit de la Directe d'une multitude de Seigneurs; il fe forma dans la partie d'en-haut plufieurs ruelles: mais ces changemens furent d'autant plus longs, que la fûreté publique obligeoit les Habitans à fe loger en-dedans des murs; tandis que la Citadelle, en étendant fes défenfes jufqu'aux pieds des murailles, étoit un obftacle perpétuel à l'agrandiffement de la Colonie.

M. de la Colonie, qui nous a tranfmis l'Hiftoire du dernier fiècle, dont il fut le témoin oculaire, comme fon fils pourroit nous retracer celle de celui-ci, & les heureufes victoires de l'illuftre Compagnie dont il eft le Doyen, avoit vu les Ravins, qui exiftoient où font les Allées de *Tourny*: ils furent commencés pendant les guerres de la Ligue, & rafraîchis lors des combats avec le Cardinal *Mazarin*.

Ce fut alors que la Cour, fe rappelant

d'anciens troubles dont l'hiſtoire eſt vraiment ſingulière, ſe fit un principe d'enviſager le Château-Trompette comme un épouvantail néceſſaire contre les Habitans; & cette opinion porta Vauban à flatter l'orgueil de *Louis* XIV, par un monument qui pût faire oublier l'ouvrage que les Romains avoient conſtruit ſur le même lieu : ſon génie s'efforça d'imprimer à celui-ci un caractère de grandeur, qui peut-être n'eſt ſenſible aujourd'hui, que pour les hommes de l'Art; parce que c'eſt à eux ſeuls qu'il appartient de juger des rapports de ce vaſte édifice avec l'état des lieux & les temps de ſa conſtruction.

Qui l'auroit dit, MESSIEURS, à Vauban, lorſqu'il ſe plaiſoit à préſenter les Plans du Château-Trompette à *Louis* XIV, ce Prince dont la magnificence & le grand caractère ſe retrouvoient dans les moindres actions; lorſque ce Héros, rendu à lui-même, à ſon cœur, au patriotiſme, aux réflexions ſur l'état malheureux d'un Peuple entier, ne pouvoit s'empêcher de regretter une dépenſe prodigieuſe: qui lui auroit dit que cet ouvrage ne ſubſiſteroit pas un ſiècle?

Non, MESSIEURS; vous gémirez avec

moi ſur l'inſtabilité des opérations humaines, quand vous réfléchirez ſur la facilité avec laquelle on a adopté le Plan de deſtruction du Château-Trompette.

Il avoit fallu l'entremiſe de l'autorité, pour réunir une auſſi vaſte ſuperficie dans la main du Roi ; les Propriétaires avoient été contraints de vendre : ceux qui poſſédoient la Directe & l'Utile, avoient été rembourſés. Les autres Seigneurs ne furent point indemniſés ; parce que le ſol de leur Directe devenoit la choſe publique : auſſi, d'après ce principe, prétendent-ils, ajoute-t-on, maintenant rentrer dans leurs droits, en invoquant une Loi du Royaume que nos Magiſtrats ont déjà eue en vue dans la modification appoſée lors de l'enrégiſtrement des Lettres-Patentes.

Il ſera fort difficile, dans le fait, de déterminer l'emplacement de chaque ancienne directe, la plupart à cens volant, & dont il n'avoit jamais été levé de plan. Peut-être pour ſauver l'embarras d'une pareille opération, ſeroit-il à déſirer que le Roi aliénât tous ces cens à la Ville, ſous une modique redevance : car ſi cette aliénation étoit ainſi effectuée, les motifs qu'on y pourroit don-

ner & la deſtination d'une grande partie de ces terreins à des objets d'utilité publique, anéantiroient les prétentions des Seigneurs, ſans qu'ils euſſent à s'en plaindre.

Cette longue diſgreſſion étoit inévitable, MESSIEURS ; & devoit, ayant à vous entretenir d'un projet agréé par le Roi, répandre dans vos eſprits une douce émotion, convenable à l'importance de mon ſujet.

Auſſi oſerai-je dire ici, avec le plus profond reſpect, que ſi Sa Majeſté, honorant Bordeaux de ſa préſence, & placée ſur les promenades de Tourny, avoit jetté ſes regards ſur une prairie émaillée de diverſes couleurs, ſur un fleuve couvert de pavillons & d'une forêt de mâts, ſur ces flots agités comme ceux de la mer, ſur le contraſte d'une citadelle avec les ſuperbes ordres d'architecture du temple des Muſes, ſur le lointain d'une colline embellie par la nature ; ſi Sa Majeſté avoit vu la multitude de ſes Sujets s'agitant pour l'approcher, & répétant, dans leurs ondulations ſur cette vaſte étendue, l'image naive des variations de la nature : non, jamais elle n'eût adopté le projet de détruire le Chateau.

Qu'importe, en effet, la beauté de la

Place projettée par l'Architecte *Louis ;* sa forme nouvelle ; le diamètre immense d'un arc formé par la Garonne ; ses treize rues, symbole de l'union avec les Etats-Unis? On peut trouver un emplacement où l'art & la nature répandent leurs richesses avec encore plus de profusion.

Si nos découvertes physiques apprenoient à jetter un Pont pour communiquer la Ville & *la Bastide*, (entreprise moins difficile que ne devoit paroître, il y a soixante ans, la jonction de Bordeaux & de Lormont) alors on seroit maître de la situation la plus vaste ; alors une nouvelle Place effaceroit la magnificence de celle de *Louis XVI*, comme celle-ci menace de faire disparoître celle de *Louis XV*. Ce Roi bien-aimé, qui, le premier, s'occupa de la grandeur de Bordeaux, seroit-il désormais d'une manière Royale dans la Place qui porte son nom? Sans doute, il est réservé aux Rois de s'immortaliser par des édifices plus magnifiques les uns que les autres ; mais ceux qui les entourent ne devroient-ils pas leur faire considérer que la terre est assez grande, pour que de pareils monumens ne s'obscurcissent pas réciproquement? Les Souverains ne peuvent-ils réfléchir leurs rayons, sans

ſe brûler ; & l'ordre compoſite de la nouvelle Place n'amoindrira-t-il pas la beauté des édifices ſitués ſur la Rivière?

Il ne faut pas s'étonner, MESSIEURS, que les nouveaux Plans ayent été favorablement accueillis. Vous connoiſſez l'Architecte : né pour concevoir de grandes choſes, il n'eſt pas fait pour les détails de l'économie ; & je le comparerois volontiers à ces maîtres-d'hôtel (1) dont la prodigalité conſomme, pour une table, ce qui pourroit ſuffire à pluſieurs. Ses protecteurs ont crié, de toutes parts :

» Le Château - Trompette eſt dans le
» centre de la Ville, & très-ſuperflu contre
» des Citoyens qui n'ont que des maiſons
» pour murailles, & des barrières pour
» portes.

» Le Château coûte un entretien im-
» menſe : il favoriſe la contrebande, par
» des manœuvres ſecrètes que le Com-

(1) Quand les gens à talens grugent les gens à argent, il n'y a pas de mal ; & ceux-ci ont toujours le meilleur lot.

» mandant ignore , mais dont les Bas-
» Officiers tirent un bon parti (1).

» Il ſépare la Ville & les Chartrons ;
» tandis qu'en créant une nouvelle Ville,
» par la réunion de ces trois parties, on
» facilitera les reſſources & l'Architecte.

» On élévera des magaſins, où toutes
» les marchandiſes de l'Europe ſeront dé-
» poſées pour l'importation & l'exporta-
» tion : la chaleur du commerce dédomma-
» gera les individus du luxe & des dépenſes
» qu'il occaſionne.

» Les loyers, d'une cherté extraordi-
» naire, & fort rares, ſe partageront en-
» tre les maiſons compriſes ſur quatre-vingt
» mille toiſes de terrein.

» Les capitaliſtes, ébranlés par les der-
» niers événemens & par les changemens

(1) La dépenſe d'une nouvelle bâtiſſe excédera le capital de ce qu'il en coûte naturellement. Il faut un État-Major à Bordeaux ; &, tout bien calculé, les charges de l'État s'accroîtront plutôt que de diminuer.

» de ſyſtême relatifs aux Colonies, s'occu-
» peront d'édifices juſqu'au retour du cal-
» me ; & ces maiſons magnifiques attirant
» l'étranger, la ſplendeur de Bordeaux
» n'aura plus de bornes. »

J'accorderai, MESSIEURS, aux amateurs du plan, qu'il peut annoncer ces avantages : mais les remplira-t-il ? voilà le problème.

J'ai vu les premiers embelliſſemens. M. le Préſident *Boucher* eut de grands démêlés avec le Parlement. Cette Cour envoya des députés à Paris, & préſenta des mémoires au Conſeil. C'étoit alors la forme uſitée ; & le Prince jugeoit les conteſtations entre les Cours ſouveraines & les Adminiſtrations particulières, comme les procès de ſes autres Sujets.

Il ne faut pas d'ailleurs être ſurpris de ces oppoſitions. Les innovations déplaiſent aux hommes, quoique l'inconſtance ſoit leur élément ; & peut-être ſe plaignent-ils, avec raiſon, d'avoir été trop ſouvent maltraités par des opérations qui ſe préſentoient avec de grands avantages, au premier coup-d'œil.

On éleva donc la Façade, depuis la

Douane jufqu'aux Chartrons. La paroiffe Saint-Michel vit, au lieu de fes anciennes bicoques, batir des maifons, aligner des rues : des édifices, jufqu'alors jettés au hafard, comme les *Capucins*, la *Maifon-Profeffe*, le *Fort-Louis*, furent entourés d'habitations : le terrein de *Saint-François*, acenfé par fes enfans, en fut couvert.

D'un autre côté, le Fauxbourg abandonné par les Chartreux, fut envahi par le Commerce.

M. de Tourny favorifa l'entreprife de fon prédéceffeur ; &, fe repofant fur une fucceffion de temps affez courte, il ouvrit de toutes parts des Avenues fuperbes, dont les dehors, en agrandiffant le cercle de la Ville, difpofoient la population du quartier de l'Archevêché.

M. de Tourny, fils, projetta des Eglifes ; & il allioit ainfi fon penchant à la dévotion avec celui que les hommes ont à fe réunir autour d'un Temple.

M. Efmangard fe contenta de faire adopter les batiffes du Chapeau-Rouge : que n'a pas opéré, depuis, l'émulation des Citoyens, dirigée par l'exemple !

M. Dupré de Saint-Maur a puiſé, dans les Mémoires ſur les *Landes*, l'idée d'un Canal de ceinture, impraticable par le défaut de pente, dangereux par la corruption des eaux dormantes, trop onéreux dans ſes dépenſes de conſtruction ou d'entretien. On y ſubſtituera quelque boulevard, ſervant tout-à-la-fois de promenades, de routes, & de dégagemens pour des conſtructions utiles que leur nature doit éloigner du centre des villes.

Quant aux réflexions que je vous ai promiſes, Messieurs, & qui ſeroient beaucoup mieux expoſées par quelques-uns de nos Négocians, ou de nos Gens-de-Lettres, il faudroit connoître plus préciſément les projets qui concernent le Château. L'ouvrage qui parut en 1771, eſt plus rare, qu'il n'eſt intéreſſant : le plan de *M. Beauvallon* donne tout à l'agrément; celui de *M. Lothe* ſe partage entre l'utile & l'agréable.

Il paroît certain qu'on a calculé dans le nouveau ſur l'empreſſement des Capitaliſtes à acheter fort cher la toiſe quarrée; & on s'eſt trompé.

Car le nombre des toiſes eſt ſix fois

plus

plus confidérable qu'en mil fept cent foixante-onze.

La bonne foi qu'on dut attendre alors, eft aujourd'hui, en quelque forte, léfée par la fouftraction des agrémens de la vue, attachée à certaines maifons du Chapeau-Rouge.

Il y aura, dans les loyers actuels, une diminution prochaine & néceffaire.

La dépenfe fera exceffive en fondations très-profondes, en ornemens compofites au-dehors, en matériaux pour lefquels il faudroit dix carrières.

La hauteur des maifons n'eft pas une chofe commode.

Enfin, les nouvelles Cafernes ne font pas faites : le Chateau peut foudroyer encore ceux qui le menacent ; & perfonne ne voudra acheter la peau de l'Ours, avant qu'il foit par terre.

Mais cette population qu'on fuppofe, ne nuira-t-elle pas plus à la Province, qu'elle n'enrichira Bordeaux ? La force des

empires consiste dans le nombre des bras, qui sont autant de leviers. Les habitans de la campagne vivent davantage que les citadins : il n'est donc pas de l'intérêt de l'Etat d'augmenter les villes.

Par-tout où les hommes sont rassemblés en plus grand nombre, le luxe attire davantage la simplicité, en propageant plus de besoins. Les capitales, comme autant de branches gourmandes, dévorent les campagnes; &, pour comble de malheur, il est impossible que l'Agriculteur, conduit par le hazard dans les grandes villes, ne soit, à l'aspect de tant de dehors pompeux, tenté de délaisser sa charrue; (inconvénient sensible autour de Bordeaux, & dont on est loin de chercher le remède.)

Est-on dédommagé par l'affluence de l'Etranger? Sa consommation profite au Royaume, qui lui vend ses superfluités, auxquelles il peut seul mettre un grand prix. Mais ces avantages se trouvent-ils dans l'affluence de l'Etranger-négociant? Celui-ci achetant nos denrées au même prix que le Français, & tirant celles de son pays avec plus de facilité, n'a-t-il pas, au contraire, tout le profit du commerce national?

Jettons les yeux ſur les Chartrons, peuplés de Négocians étrangers. Leurs affaires ſont plus conſidérables, leurs tables mieux ſervies, leur ſomptuoſité bien au-deſſus de celle de la Ville : la réunion des deux commerces peut ſeule leur procurer ces richeſſes, que bien ſouvent ils emportent dans leur patrie.

Un Négociant connu diſoit, *qu'on me faſſe voir des marchandiſes, & je m'occuperai des magaſins* : il avoit raiſon ; car les magaſins ne ſont utiles, que quand ils ſont en proportion avec les marchandiſes. En former de nouveaux en grand nombre, c'eſt ſuppoſer qu'ils ne ſont pas déjà ſuffiſans, & une extenſion conſidérable de commerce.

Cette combinaiſon peut-elle ſe faire, dans le moment où les Colonies ſont ouvertes à tous nos Ports, pour certaines denrées ; à toutes les Nations, pour les autres ? Pluſieurs provinces échangent leurs denrées par les ports qui les avoiſinent, & dont l'entrepôt peut ſe communiquer plus facilement que celui de Bordeaux, preſque limité aux bords de la Garonne.

Bordeaux, ne pouvant, à cauſe de la

cherté de la main-d'œuvre, ſoutenir la concurrence, verra ſon commerce reſtraint aux beſoins de la ſeule province de Guienne, puiſque l'échange eſt le ſeul terme moyen praticable avec l'Amérique & les Indes.

Alors, que deviendront des magaſins? Utiles, lorſque les marchandiſes y ſéjournent peu; parce que les tranſports, les commiſſions, les loyers, ſont autant de produits nets : ils ſeront ſuperflus dans les circonſtances, s'ils ne ſont pas nuiſibles au grand nombre qui exiſte déjà.

M. Dudon, fils, avoit prévu ces inconvéniens politiques, lorſqu'il a requis, avant l'enrégiſtrement, une aſſemblée générale des Citoyens.

Les motifs de ce Magiſtrat étoient ſages, ils tenoient à la conſtitution Françaiſe. Rien d'important ne doit s'opérer parmi nous, ſans le concours des Ordres de l'Etat.

Cette grande vérité commence à reprendre toute ſa force; &, dans ce moment, MESSIEURS, elle eſt réclamée par tous les Corps, par toutes les Provinces, par tous les Citoyens.

Je dirai plus encore : l'expérience fait déjà connoître combien il eſt intéreſſant d'échauffer dans tous les cœurs le noble ſentiment du patriotiſme.

Mais, quand je parle d'expérience, puis-je vous taire, MESSIEURS, le jugement qu'un homme de génie portoit, en 1784, ſur l'entrepriſe du Château-Trompette : *Si le premier enthouſiaſme peut diſparoître*, diſoit-il, *ſans que les ſpéculations ſoient réaliſées, je ſuis aſſuré que la Compagnie de* Montmirail *y renoncera d'elle-même ?* Cette prédiction s'eſt vérifiée.

En vain le Prévôt des Economiſtes eſt-il venu ſouffler, dans cette Ville, l'eſprit de ſa ſecte, & jetter un gage de combat que perſonne n'a encore oſé ramaſſer.

En vain le Calonne a-t-il vanté la grandeur de ce projet.

En vain a-t-on étouffé les réclamations de la Cour des Aides, au ſujet de l'inaliénabilité du Domaine.

En vain a-t-on cherché à faire croire que l'emploi des fonds provenant de la vente

avoit été fait dans l'acquiſition du château de Saint-Cloud : nous ne ſommes plus dans un ſiècle où les hommes ſe laiſſent tromper.

Ils ſavent tous que la vente du Château n'eſt point légale, & que les acquéreurs n'ont fait qu'un payement fictif : auſſi la méfiance a-t-elle retenu tous les eſprits ; les Etrangers ne ſont point venus, n'ont point acheté, & ne ſont point diſpoſés à traiter d'aucuns de ces terreins.

Une ſeule maiſon s'eſt élevée, comme une lanterne deſtinée à jetter un grand jour ſur les myſtérieuſes ténèbres de ce projet.

Qu'arrivera-t-il donc ?

Le Château-Trompette ſubſiſtera, malgré les atteintes qui lui ont été portées. Il ne ſera plus regardé comme une place forte, du moins quant à l'extérieur ; &, en effet, ſa poſition au milieu de la Ville doit lui enlever tous les caractères de fortereſſe : il ne doit plus être conſidéré que comme le bâtiment des Caſernes ; ce qui ſauvera les frais d'une conſtruction onéreuſe : il ſera deſtiné au logement du Commandant en chef de la Province ; ce qui épargnera la dépenſe du logement d'un Etat-Major.

Quant aux dégradations commiſes du côté du Port, ou achevera la démolition des deux baſtions : les deux foſſés ſeront comblés ; tout le quai, depuis la rue de Richelieu juſqu'aux Chartrons, ſera rendu au Commerce : les terreins en foſſés ou en prairies, qui entourent le Château, ſeront diſtribués en promenades charmantes, qui pourront former un arc très-agréable : la maiſon déjà conſtruite, pourra être conſervée ſans de grands inconvéniens : la ſtatue de *Louis XVI* ſera plus dignement élevée ſur la Place Dauphine : les terreins du Jardin public ſeront vendus & bâtis.

Enfin, cette grande opération ſera peu coûteuſe : elle embellira Bordeaux, dont les Promenades ſeront placées dans le centre; & la ſalubrité de l'air ſera conſervée.

Tel eſt mon avis, MESSIEURS ; & je dirois volontiers : « Je ſerois étonné que » vous m'approuvaſſiez totalement ; mais » vous ſeriez injuſtes, ſi vous me blâmiez » entièrement ».

Qui legis ista, tuam reprendo, si mea laudes omnia, stultitiam ; si nihil, invidiam.

Ow. Epigr. I.

FIN.

793